



DEMANDE D'AUTORISATION DE CRÉATION OU DE MODIFICATION D'UN ÉTALAGE DEVANT UN LOCAL COMMERCIAL

> À RENVoyer au service Foires et Marchés accompagné des pièces justificatives

1 - DÉCLARANT

NOM - PRÉNOM : _____

RAISON SOCIALE : _____

PERSONNE MORALE : _____

Préciser les nom et prénom du représentant légal ou statutaire : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____ ÉMAIL : _____ @

Numéro SIRET : _____

2 - LOCAL COMMERCIAL

ENSEIGNE : _____

ADRESSE : _____

(si différente de celle du déclarant)

Section cadastrale : _____ N° parcelle : _____

TYPE DE COMMERCE : _____

DATE DE CRÉATION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE : _____

PROPRIÉTAIRE DES MURS :

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Avis du service instructeur :

Date :

Avis de la Commission :

Date :

Observations :



3 - PROJET

CRÉATION

MODIFICATION

NATURE DE L'ÉTALAGE

NOMBRE	DÉSIGNATION	LONGUEUR	LARGEUR	DIAMÈTRE	HAUTEUR
	CASE AUTO-ÉCOLE				
	CASE HÔTEL				
	AUVENT POMPE A ESSENCE				
	RÔTISSOIRE				
	MACHINE À GLACES				
	CYCLES				
	TABLES D'APPEL				
	PRÉSENTOIR <input type="checkbox"/> LÉGUMES <input type="checkbox"/> VÊTEMENTS <input type="checkbox"/> MAROQUINERIE <input type="checkbox"/> LIVRES <input type="checkbox"/> CHAUSSURES <input type="checkbox"/> FLEURS <input type="checkbox"/> JOUETS <input type="checkbox"/> DÉCORATION <input type="checkbox"/> TOUR BIJOUX <input type="checkbox"/> CARTES POSTALES				
	AUTRES (précisez)				

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

DÉSIGNATION	NOMBRE	MATÉRIAU	COULEUR
PLANCHER/ESTRADE			
ÉCRAN TRANSPARENT			
STORE OU BÂCHE			
BAC À FLEURS			
BARRIÈRE			

4 - ENGAGEMENT DU DÉCLARANT

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus, m'engage à respecter les dispositions prescrites par l'arrêté municipal portant réglementation de l'occupation du domaine public, à acquitter la redevance correspondante et à déposer mes installations à la première demande de l'Administration.

Fait à le/...../ 20.....

Signature

précédée de la mention « lu et approuvé »,



DEMANDE D'AUTORISATION DE CRÉATION OU DE MODIFICATION D'UN ÉTALAGE DEVANT UN LOCAL COMMERCIAL

Comment effectuer votre demande		Informations	Retrait	Dépôt
Sur place	Hôtel de Ville – Place Maurice Charretier	•	•	•
Sur place	Mairie Annexe Serres	•	•	•
Sur place	Service Foires et Marchés – 82, rue de la Monnaie	•	•	•
Chez vous	www.carpentras.fr		•	
Par courrier	BP 264 – 84 208 Carpentras cedex	•	•	•
Par tél.	04 90 60 84 00 ou 04 90 60 33 33	•		

PIÈCES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

DANS TOUS LES CAS

- Un plan ou croquis à l'échelle permettant de localiser l'étalage par rapport aux voies en faisant notamment apparaître les distances avec les façades et les trottoirs ainsi que tous les passages affectés à la libre-circulation des piétons
- Une notice précisant la nature et la couleur du mobilier et de tous les matériaux utilisés dans la surface d'occupation
- L'autorisation du propriétaire de l'immeuble ou du syndic portant sur l'usage du commerce
- Le certificat de conformité du matériel électrique, de chauffage ou de cuisson exposé
- L'accord écrit du commerçant ou du propriétaire du local ou de l'immeuble voisin devant lequel devraient être positionnées les installations pour tout étalage devant déborder sur une façade contiguë

POUR LES DEMANDES DE CRÉATION fournir en plus des pièces précédentes :

- Un extrait d'inscription au registre du commerce ou un récépissé d'inscription au registre des métiers de moins de trois mois
- Une copie de l'arrêté municipal autorisant l'ouverture d'un ERP
- Une copie du bail commercial ou du titre de propriété
- Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à l'activité exercée et à l'installation de matériel sur le domaine public.

INFORMATIONS : Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.

Les autorisations sont délivrées à titre personnel, précaire et révocable.

Elles cessent de plein droit lors de la vente du fonds de commerce et au plus tard au 31 décembre de l'année de la demande. Elles font obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits afférents.

Les renouvellements doivent se faire chaque année avant le 15 novembre.

TARIFS 2020

Étalage couvert et non fermé (1e m ² /an) :	18,25 €
Étalage non couvert non fermé (1e m ² /an) :	12,60 €
Tarifification minimale :	15,25 €